



Etat sécheresse :

Aucun

Vigilance

Alerte

Alerte renforcée

Crise

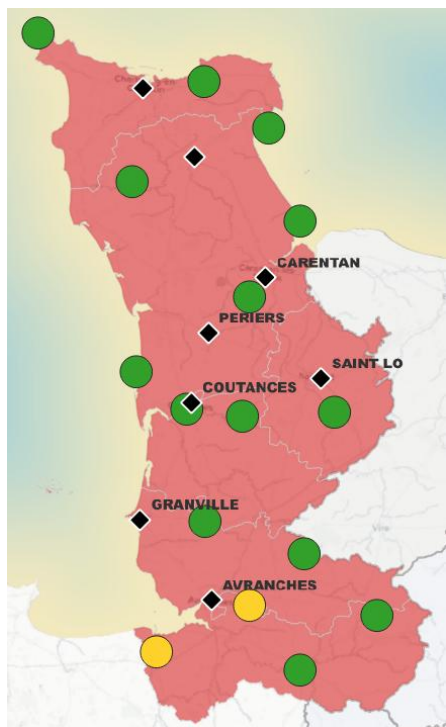
La Minute Ressource

du 01 septembre 2026



Pluviométrie

Du 29/07 au 29/08



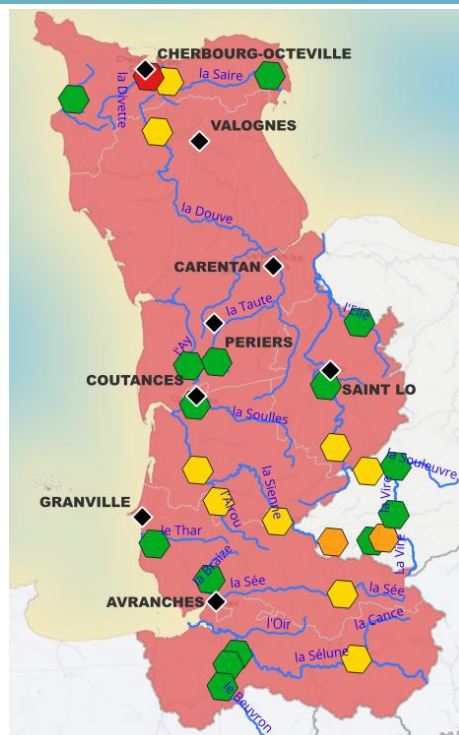
La sécheresse, sévère à extrême, est installée sur l'ensemble du territoire.

Les précipitations intenses de la dernière quinzaine ont permis de se rapprocher des normales de saison.

Cependant, les prévisions météorologiques annoncent un retour vers une période plus sèche sur les prochains jours.

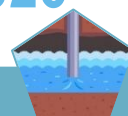


Débits des cours d'eau (31/08)

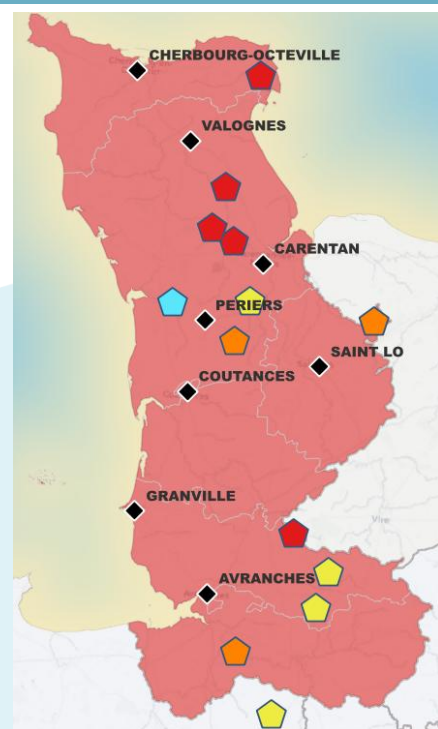


Les précipitations récentes ont permis un rebond du débit des cours d'eau qui sont déjà de nouveau à la baisse vers des niveaux très bas.

Globalement, la situation reste très dégradée sur l'ensemble des cours d'eau du département.



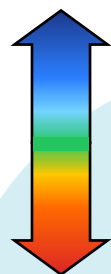
Niveaux des nappes souterraines (31/08)



La situation se dégrade avec une vidange qui se poursuit.

Les niveaux sont majoritairement modérément bas à très bas et sont inférieurs à ceux de 2022 y compris pour les aquifères du centre manche qui ont une plus grande inertie.

Les précipitations estivales ne permettent pas la recharge des nappes souterraines.



Niveau très haut

Niveau haut

Niveau modérément haut

Normal

Niveau modérément bas

Niveau bas

Niveau très bas

Tendance d'évolution



La situation hydrologique continue de se dégrader.

Malgré les précipitations de la dernière quinzaine et une baisse des températures, la situation reste toujours extrêmement critique pour les ressources en eau superficielles et souterraines.

La baisse des nappes et du débit des cours d'eau se poursuit, dans un contexte de situation de **CRISE SECHERESSE** sur l'ensemble du département, où les restrictions d'usage de l'eau sont toujours en vigueur. Dans cette situation inédite, plus que jamais, les usagers sont appelés à réduire leur consommation pour préserver les ressources.

Retrouvez toute l'actualité du SDeau50, le suivi de l'état des ressources en eau, et le guide des gestes éco-citoyens pour préserver et économiser les ressources en eau, sur le site internet www.sdeau50.fr et sur la page Facebook du Syndicat Départemental de l'Eau de la Manche

Sources :



MÉTÉO FRANCE



imageau



brgm



PREFET DE LA MANCHE





Etat sécheresse :

Aucun

Vigilance

Alerte

Alerte renforcée

Crise

La Minute Ressource

du 01 septembre 2026

CRISE SÉCHERESSE

Des mesures de restrictions sont à respecter :



Le lavage des façades, terrasses, toitures et trottoirs est **interdit** sauf impératif sanitaire ou de sécurité.



La réalisation et mise en service de nouveaux forages, pompages et retenues d'eau à d'autres usages que l'alimentation en eau potable est **interdite**.



Le lavage des véhicules (voitures, motos, bateaux etc.) est **interdit**.



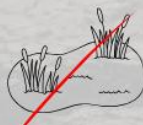
Les loisirs nautiques sont **interdits** (sauf sur 9 tronçons)*. La pêche est **interdite** sur les cours d'eau de première catégorie.



L'arrosage des pelouses, massifs de fleurs est **interdit**.



L'arrosage des potagers est autorisé entre 20h00 et 9h00.



Interdiction du remplissage de tous types de plans d'eau.



Le remplissage des piscines est **interdit**.



Tous les types de travaux en rivière sont **soumis à accord préalable** du service de police de l'eau.

*Consultez l'arrêté préfectoral n° DDTM-SE-133 du 29 juillet 2026 pour plus d'informations